

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
GOURLIZON**

**Séance du 2 juin 2010**

Nombre de membres

**l'an deux mil dix  
et le deux juin**

En exercice 15

Présents 13

Votants 13

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy MARZIN, Maire

**Date de la convocation**

28 mai 2010

**Etaient présents :** Ronan CHATALIC – Gilles ALLAIN - Marcel SERGENT – Guy LE BERRE - Michel LE BARS – Jean PLIQUET – Daniel ULRICH - Annie JULIEN – Emmanuelle RASSENEUR – Bernard TROALEN – Eric LE BARS - Geneviève LE FAOU – Guy MARZIN.

**Absents :** Eric BIGOT – Jean-Yves BOZEC

**Objet de la délibération**

Tarifs des services à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Madame Emmanuelle RASSENEUR a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires propose d'augmenter les tarifs de la garderie de 3% et d'appliquer aux transports scolaires la hausse en conformité avec les nouvelles dispositions adoptées par le Conseil Général à compter de la rentrée scolaire 2010/2011.

Le tableau suivant est proposé en séance :

Services	Tarifs a/c du 01/09/2009	Tarifs a/c du 01/09/2010
<b><u>Garderie périscolaire :</u></b>		
- Tarif mensuel	28.50	29.35
- Tarif matin ou soir	4.60	4.75
- Tarif journalier	2.30	2.37
<b><u>Transports scolaires</u></b>		
<b>Ligne GOURLIZON-QUIMPER</b>		
- 1 <sup>er</sup> enfant	61.00	66.00
- 2 <sup>ème</sup> enfant	40.66	41.00
- 3 <sup>ème</sup> enfant	20.33	21.00
<b><u>Occasionnels (tarifs inchangés)</u></b>		
- Transport aller sur QUIMPER usagers occasionnels	1.50	1.50
- Transport aller/retour sur QUIMPER usagers occasionnels	3.00	3.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ces tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,

G. MARZIN